

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 01978 Numéro SIREN : 818 655 920 Nom ou dénomination : SAM DRIVER
--

Ce dépôt a été enregistré le 26/10/2018 sous le numéro de dépôt 23089

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS SAM DRIVER		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		1 RUE DU BEL AIR		93360 NEUILLY PLAISANCE	
Numéro SIRET *		8 0 7 8 1 9 3 3 9 0 0 0 1 9		23089	
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 3	
				Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 7	
				Exercice N-1 clos le 3 1 1 2 2 0 1 6	
		Brut 1		Amortissements - Provisions 2	
				Net 3	
				Net 4	
ACTIF					
Immobilités incorporelles		010		012	
Fonds commercial *					
Autres *		014		016	
Immobilités corporelles *		028		030	
Immobilités financières * (1)		040 1 550		042 1 550	
Total I (5)		044 1 550		048 1 550	
STOCKS					
Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052	
Marchandises *		060		062	
Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
Créances (2)		068		070	
Clients et comptes rattachés *					
Autres * (3)		072 3 668		074 3 668	
Valeurs mobilières de placement		080 8 500		082 8 500	
Disponibilités		084 3 658		086 3 658	
Charges constatées d'avance *		092		094	
Total II		096 15 827		098 15 827	
Total général (I+II)		110 17 377		112 17 377	
PASSIF					
				Exercice N NET 1	
				Exercice N-1 NET 2	
Capital social ou individuel *		120		100	
Ecart de réévaluation		124			
Réserve légale		126			
Réserves réglementées *		130			
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)		131			
Report à nouveau		134		(0)	
Résultat de l'exercice		136		2 271	
Provisions réglementées		140			
Total I		142		2 370	
Provisions pour risques et charges		154			
Total II		156			
Emprunts et dettes assimilées		164			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		166		2 344	
Fournisseurs et comptes rattachés *		172		12 662	
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169 11 782		13 658	
Produits constatés d'avance		174			
Total III		176		15 007	
Total général (I + II + III)		180		17 377	
REVENUS					
(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an		193		(4) Dont dettes à plus d'un an 195	
(2) Dont créances à plus d'un an		197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs		199		182	
				(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	
				184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Fondation obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise SAS SAM DRIVER		Exercice N clos le 31/12/2017							Exercice N-1 clos le 31/12/2016						
A - RÉSULTAT COMPTABLE																	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209				210								
	Production vendue	biens dont export et livraisons intracommunautaires			215				214								
			services *		217				218		45 310		40 913				
	Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222								
	Production immobilisée *								224								
	Subventions d'exploitation reçues								226		906						
	Autres produits								230								
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)								232		46 217		40 913					
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)								234								
	Variation de stock (marchandises) *								236								
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)								238		4 451		4 647				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *								240								
	Autres charges externes * :		(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)						242		33 754		32 087				
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243						244		459						
	Rémunérations du personnel *								250								
	Charges sociales (cf. renvoi 380)								252								
	Dotations aux amortissements *								254								
	Dotations aux provisions								256								
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259						262		3 463		3 521				
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260														
Total des charges d'exploitation (II)								264		42 128		40 255					
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								270		4 089		658					
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers								(III) 280				6				
	Produits exceptionnels								(IV) 290								
	Charges financières								(V) 294								
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347						300		1 205		565				
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348														
Impôts sur les bénéfices *								(VII) 306		613		100					
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)								310		2 271		(0)					
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2						312		2 271		314					
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *								316								
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles								318								
	Provisions non déductibles *								322								
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)								324		613						
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247			écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*		248			330		1 205					
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)		249			251								
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								998								
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								999								
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										997						
	Entreprise nouvelles (44. sexies)	986	Zone franche urbaine (44. octies et octies A)		987	Zones de restructuration de la défense (44. terdecies)		127	Zones de revitalisation rurales (44. undecies)		138	342					
	Reprise d'entreprises en diff-ulté (44. septies)	981	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)		989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		991	Pôles de compétitivité hors CICI (art. 44 undecies)		990						
	Divers, dont ZFA (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer		344	Créance due au report en arrière du déficit		346					350				
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"				655												
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352		4 089		354				
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)								356								
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :										360						
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370		4 089		372					

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Page 20

Désignation de l'entreprise : SAS SAM DRIVER

31/12/2017

Détail des réintégrations diverses		
AMENDES ET PENALITES		1 205
Total des réintégrations diverses	330	1 205

Détail des déductions diverses		
Total des déductions diverses		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-I/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Prêts, autres immobilisations financières	1 550		
TOTAL	1 550		
TOTAL GENERAL	1 550		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Prêts, autres immobilisations financières			1 550	1 550
TOTAL			1 550	1 550
TOTAL GENERAL			1 550	1 550

Etat des amortissements

Néant

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 550		1 550
Taxe sur la valeur ajoutée	3 668	3 668	
TOTAL	5 218	3 668	1 550

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	2 344	2 344		
Impôts sur les bénéfices	613	613		
Groupe et associés	11 782	11 782		
Autres dettes	267	267		
TOTAL	15 007	15 007		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	11 762			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	1.0000	100			100

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	960
Total	960

Charges et produits constatés d'avance

« SAM DRIVER »

Société par actions simplifiées au capital de 100 €

Siège social :
NEUILLY-PLAISANCE (93360)
1, rue du Bel Air

RCS BOBIGNY 807 819 339

RAPPORT DU PRESIDENT

PRESENTE A

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE **DU 29 JUIN 2018**

Cher Actionnaire unique,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2017, de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

I – PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Le bilan, le Compte de Résultats et l'Annexe ont été établis selon les règles et les principes de présentation du Plan Comptable 1982 défini par la loi n° 83-353 du 30 avril 1983 et du Décret n° 83-1020 du 29 novembre 1983.

II – ACTIVITE DE LA SOCIETE

Le chiffre d'affaires réalisé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, s'élève à 45 310 €, contre 40 913 € pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 10,75%.

V – EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS AU COURS OU DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement important n'est survenu au cours ou depuis la clôture de l'exercice.

VI – ACTIVITE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Aucune dépense de ce type n'a été réalisée au cours de l'exercice.

VII – DIRIGEANTS

Il convient de vous signaler que Monsieur Samir BEN HELLAL dispose d'un mandat social dans d'autres sociétés.

VIII – INFORMATIONS SUR LES CHARGES FISCALEMENT NON DEDUCTIBLES

Aucune charge fiscalement non déductible n'est à noter.

IX – L'IMPACT SOCIAL DE L'ACTIVITE

L'effectif de la société est « néant » au 31 décembre 2017.

X – PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le résultat de 2 271 € en « Report à nouveau ».

XI – CONCLUSION

Nous espérons que les résolutions, qui vous sont proposées, recevront votre approbation et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion au Président pour l'exercice écoulé.

**Le Président
Samir BEN HELLAL**



« SAM DRIVER »

Société par actions simplifiées au capital de 100 €

Siège social :
NEUILLY-PLAISANCE (93360)
1, rue du Bel Air

RCS BOBIGNY 807 819 339

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 29 JUIN 2018

AFFECTATION DU RESULTAT

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant dans les conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, décide d'affecter le bénéfice de 2 271 € de la manière suivante :

- Report à nouveau 2 271 €

Le Président
Samir BEN HELLAL

